

M. Deans: J'espère que le leader parlementaire de l'opposition ne s'en ira pas bouder dans un coin. Je tiens à bien préciser que ce projet de loi ne nous satisfait pas entièrement, mais que c'est certes une amélioration sur les dispositions actuelles. Nous sommes prêts à faire ce qu'il faut pour qu'il devienne loi avant l'ajournement d'été.

Mme McDonald: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au leader parlementaire du gouvernement à propos du projet de loi C-19. Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre tout le projet de loi à l'étude à l'étape de la deuxième lecture? Va-t-il retirer le projet de loi et en présenter les parties que nous avons consenti à adopter rapidement?

M. Pinard: Peut-être madame le député jugera-t-elle bon de poser cette question au leader de son parti. Nous en avons déjà discuté lors d'une réunion des leaders. S'il le faut, je suis même prêt à y revenir.

• (1510)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

POLITIQUE ET PROGRAMMES DE LANGUES OFFICIELLES

PRÉSENTATION DU 1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ MIXTE PERMANENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes de la politique et des programmes de langues officielles.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

[Français]

LE REVENU NATIONAL

DÉPÔT DU RAPPORT FINAL DU GROUPE D'ÉTUDE SUR LES COMMUNICATIONS

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, conformément aux dispositions de l'article 46(2) du Règlement, je désire déposer le rapport final du groupe d'étude sur les communications de Revenu Canada, Impôt.

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

M. PARENT—LA PAIX MONDIALE

M. Gilbert Parent (Welland): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter à l'honorable Chambre des communes

Questions au Feuilleton

ici réunie. Les soussignés, citoyens canadiens qui se préoccupent de la paix mondiale, déclarent humblement être membres et partisans de l'Association canadienne pour les Nations Unies et remarquent avec plaisir que, sous l'habile direction du très hon. Pierre E. Trudeau, le Canada vise l'excellence dans l'art de la paix. Ils louent le courage et la diplomatie du premier ministre et lui assurent leur appui le plus chaleureux dans sa noble croisade pour la paix et l'harmonie mondiales. Ils prient le premier ministre de continuer à défendre la cause de la paix mondiale, aussi précaire soit-elle. Si, grâce aux efforts du Canada, les deux superpuissances arrivent à s'entendre sur un contrôle significatif des armements, l'histoire en témoignera comme de la plus belle réussite de notre pays. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. COOPER—LA LOI SUR LE DIMANCHE

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'un groupe de personnes de la région de Worsley, dans ma circonscription, concernant la loi sur le dimanche et certaines de leurs préoccupations à cet égard.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 403 et 530.

[Texte]

LE CONFLIT FRONTALIER RELATIF AU GOLFE DU MAINE

Question n^o 403—**M. Howie:**

Le gouvernement a-t-il dû assumer des frais juridiques au sujet du conflit frontalier relatif au golfe du Maine et si oui, à ce jour, a) de combien, b) quel est le coût estimatif total d'achèvement du projet?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): a) Les frais juridiques acquittés par le gouvernement au titre de l'affaire de la frontière maritime dans le golfe du Maine s'élevaient à \$1,006,914.

b) Il est estimé que le total des frais juridiques s'établira à \$2,200,000 à l'issue de l'affaire, ce qui représente environ \$1,200,000 en sus des frais déjà acquittés.

LA SCHL—LES MEMBRES DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Question n^o 530—**M. Howie:**

Quels sont les a) nom, b) fonctions des membres de la direction et du conseil d'administration de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, dans chaque cas, combien lui a-t-on payé à l'égard de ce poste au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1983?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'a communiqué les données suivantes: